Stratégie européenne en matière de protéines

2023/2015(INI) - 19/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 305 voix pour, 129 voix contre et 69 abstentions, une résolution sur une stratégie européenne en matière de protéines.

Les protéines sont essentielles pour les humains et les animaux et constituent donc un composant indispensable des denrées alimentaires et des aliments pour animaux consommés quotidiennement. Bien que la production de protéagineux dans l'UE se soit améliorée au cours des dix dernières années, la production intérieure reste largement insuffisante car la production animale a également augmenté, ce qui accroît la forte dépendance de l'Union à l'égard des importations de cultures de plantes riches en protéines en provenance de pays tiers.

Nécessité d'une stratégie européenne globale en matière de protéines

La Commission est invitée à présenter d'urgence une stratégie européenne globale et ambitieuse en matière de protéines, couvrant la production et la consommation durables de tous les types de protéines dans l'UE, en particulier les protéines d'origine végétale et animale, et introduisant des mesures efficaces pour stimuler l'autonomie ouverte de l'Europe en matière de protéines à court, moyen et long terme. Les députés soulignent qu'il convient de donner la priorité à la production de protéagineux et de protéines d'origine végétale.

Une vision pour l'augmentation de la production de protéines de l'UE

La résolution note que les niveaux de résilience européens doivent être considérablement renforcés dans des secteurs cruciaux tels que l'approvisionnement en denrées alimentaires et en aliments pour animaux en réduisant, dans la mesure du possible, les dépendances à l'égard des produits et des ressources agricoles provenant d'un seul ou de quelques fournisseurs grâce à une production intérieure plus importante, tout en encourageant la compétitivité de l'UE afin d'éviter la concentration des marchés entre les mains d'un petit nombre d'acteurs clés. C'est pourquoi l'UE doit **intensifier la production de protéines végétales**.

Le Parlement a estimé que les produits importés devraient répondre à des normes de durabilité comparables afin de renforcer la compétitivité des producteurs de l'UE et d'éviter la délocalisation de la production de l'UE à l'étranger.

De meilleures conditions pour la production de protéines dans l'UE

Le Parlement a invité la Commission à explorer les possibilités de mettre en place un **modèle commercial rentable pour les agriculteurs** afin de les aider à convertir leurs cultures en produits économiquement intéressants pour l'alimentation humaine et animale en augmentant la résilience des cultures, les rendements en protéines et la qualité des protéines.

Les députés ont appelé à l'adoption rapide d'un cadre adapté aux **nouvelles techniques de sélection** afin de permettre un développement plus rapide de nouvelles variétés végétales robustes, y compris les protéagineux.

En outre, la résolution rappelle que l**a production de biométhane, de biogaz, de biocarburants** ou d'autres produits chimiques d'origine biologique utilisant les flux de déchets biologiques est l'un des facteurs contribuant à une production plus durable et constitue une source de revenus importante qui accroît la valeur des cultures riches en protéines. La croissance de la production de protéines végétales

pour l'alimentation humaine et animale pourrait conduire à une utilisation accrue des sous-produits pour la bioénergie et donc à une plus grande valeur économique de la production de protéagineux.

Développer les protéines végétales et alternatives pour l'alimentation humaine et animale

Les députés :

- encouragent la production de **soja** dans l'Union européenne en tant que source de protéines d'origine végétale en stimulant les investissements dans la recherche et le développement afin d'améliorer la qualité et le rendement des cultures;

- reconnaissent le fort potentiel du **chanvre** en tant que culture protéique durable et soulignent la nécessité d'harmoniser sa réglementation au niveau de l'UE afin de faciliter sa culture et sa transformation en denrées alimentaires et en aliments pour animaux;

- soulignent le rôle des **secteurs de la pêche et de l'aquaculture durables** dans la sécurité alimentaire et dans les régimes alimentaires basés sur des protéines saines et de haute qualité. Par conséquent, la Commission devrait veiller à ce que la prochaine stratégie européenne sur les protéines reconnaisse le rôle des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Les**algues et les microalgues** peuvent constituer une source complémentaire importante de protéines dans le cadre d'un système de production alimentaire durable. Les députés ont demandé à la Commission d'inclure ce point dans la stratégie européenne en matière de protéines.

La résolution souligne également que **les insectes**, à condition qu'ils répondent à des normes de sécurité élevées, pourraient être considérés comme une source alternative circulaire utile de protéines, en particulier pour l'alimentation animale biologique et conventionnelle, contribuant ainsi à réduire le déficit en protéines de l'UE et à accroître la circularité de l'agriculture.

Actions politiques concrètes

Le Parlement a invité la Commission à proposer une série d'actions politiques, notamment :

- **des mesures législatives** telles que : i) un règlement sur les additifs pour l'alimentation animale qui favorise la stabilité et l'innovation dans ce domaine; ii) une nouvelle législation alimentaire qui simplifie et accélère les procédures d'autorisation; iii) une directive sur les déchets qui élargit les types de déchets biodégradables à considérer comme des aliments pour animaux; iv) une directive sur les énergies renouvelables qui permette une réglementation stable à long terme pour la production de biocarburants; v) une directive sur la taxation de l'énergie; vi) un règlement sur les nouvelles techniques génomiques; vii) une combinaison de règles de la PAC qui incite à la production de cultures riches en protéines et à une récolte plus riche en protéines des prairies et des légumineuses;

- **d'autres mesures politiques** telles que : i) un bilan des protéines alimentaires; ii) une stratégie claire de financement à long terme pour la recherche et le développement; iii) un cadre pour relier la production de protéines végétales au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD); iv) davantage de recherches sur les analyses du cycle de vie nutritionnel des aliments.